

Risques d'inondations, la Cab cherche une planche de salut

Mettre en place une stratégie sur mesures pour tenter d'éviter les épisodes catastrophiques que l'île a connus à l'occasion des dernières intempéries. Voilà, en quelques mots, l'esprit de la démarche. Elle a été mise sur la table, hier matin, par les élus de la communauté d'agglomération de Bastia (Cab) et les services de l'État, au lendemain de la visite présidentielle, qui a rappelé combien la Haute-Corse avait été marquée au fer rouge par les eaux dévastatrices du 24 novembre dernier. Nom de code du dispositif: stratégie locale de gestion des risques d'inondations. En clair, il s'agit, sous l'égide de la Cab, d'identifier les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde "en prenant en compte les spécificités inhérentes au territoire", explique Pascal Vardon, directeur départemental des territoires et de la mer.

"Inculquer la culture du risque"

Rien de très concret pour l'heure: il s'agit d'établir une feuille de route qui sera validée d'ici la fin de l'année, avec l'aide d'experts pour élaborer un vaste plan de prévention et d'aménagement à l'échelle des cinq communes en bénéficiant de fonds dédiés à cet effet. Objectif: améliorer la connaissance des risques qui pèsent sur le territoire de la Cab. Et tracer des perspectives en matière d'infrastructures à réaliser ou encore de coordination des moyens matériels et d'information au public pour "inculquer la culture du risque" aux populations afin de développer les bons réflexes. "Les expériences que nous avons vécues, notamment en novembre dernier à Furiani et à Santa Maria di Lo-



Autour du président de la Cab, François Tatti, les services de l'Etat ont installé le comité de pilotage visant à élaborer une "stratégie locale de gestion des risques d'inondations". / PHOTO SOPHIE KOWALSKI

ta, doit nous éclairer et nous inciter à aller encore plus vite dans la mise en œuvre d'actions, considère Michel Rossi, vice-président de l'agglo. Les territoires, comme les intempéries, ne s'arrêtent pas à des limites administratives, c'est pourquoi il faut appréhender la problématique de manière plus large. C'est ce à quoi nous nous préparons, à travers l'installation de ce comité de pilotage, d'autant qu'en janvier 2018, la Cab obtiendra une nouvelle compétence obligatoire concernant la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gema-pi)".

Quelques pistes de travail sont déjà au programme: le nettoyage des berges et des ruisseaux du territoire de la Cab "dont certains ont déjà été engagés, comme sur Bastia et Ville di Petrabugnu, ou très prochainement sur Furiani, indique Michel Rossi. Mais, au-delà de ce problème d'entretien, se pose également la ques-

tion de l'urbanisme. Donc les PLU devront également s'adapter à cette problématique des phénomènes climatiques de plus en plus fréquents".

Une problématique urbanistique également soulevée par la chambre de métiers de Haute-Corse, via Louise Nicolai, vice-présidente. "Aujourd'hui, à la suite des récentes inondations, de nombreuses entreprises se retrouvent dans des "zones rouges" où l'on ne peut plus rien faire car l'État a délimité des secteurs où l'on ne peut plus construire, explique-t-elle. De fait, les outils de travail d'entreprises agricoles et artisanales n'ont plus de valeur car l'État a cloisonné ces endroits. Compte tenu des risques, il est compréhensible qu'il ne faille plus y construire mais les constructions existantes doivent toutefois trouver une solution car on ne peut pas rester dans cette situation".

Voilà, en tout cas, une première piste de réflexion...

J.M.

EN CHIFFRES

63 000

résidents de l'île sont soumis aux risques d'inondations, soit 21% de la population insulaire.

7500

résidents de l'île sont soumis au risque de submersion marine.